

## CONSEIL DE QUARTIER ST MARTIN

### Réunion du 10 octobre 2013

Jean-François Valegeas, Conseiller Municipal remplace Dominique Charmensat excusée.

#### **Choix d'un ou d'une secrétaire de séance**

Bernadette Delpech et Bernadette Benaiteau se proposent pour tenir ce rôle.

#### **Validation du compte-rendu de la dernière réunion**

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 12 septembre dernier.

#### **Présentation de l'Avant Scène**

Aurélia Géron, secrétaire générale, présente l'Avant Scène, association qui existe depuis 1989 et gère le théâtre de Cognac, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Les principales activités de l'Avant Scène sont :

- la diffusion du spectacle vivant : danse, cirque, théâtre, chanson française, et conte,
- l'organisation de festivals :
  - « Coup de Chauffe » en septembre, qui fêtera son vingtième anniversaire en 2014,
  - « Danse et vous » dont la cinquième édition aura lieu du 18 au 29 mars 2014.

Cette offre diversifiée doit permettre de satisfaire tous les goûts.

Jacques Patarozzi, chorégraphe et danseur, a rejoint l'équipe de l'Avant Scène depuis 2009 en tant que directeur.

Le budget de l'Avant Scène est de l'ordre d'1,4 millions d'euros. Dans le cadre de la DSP, la ville finance l'Avant Scène à hauteur de 60 %.

L'État subventionne les festivals « Coup de Chauffe » et « Danse et vous ». Le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté de Communes et des partenaires privés soutiennent également l'Avant Scène.

Aurélia Géron présente quelques spectacles de la saison et rappelle les horaires d'accueil du théâtre : du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

#### **Projet de mise en valeur du square de l'église St Martin**

Bruno Allafort, responsable Études et travaux aux Services Techniques de la Ville de Cognac, présente le site actuel du square et propose l'aménagement qui pourrait valoriser ce dernier :

- pose d'une clôture en mailles soudées de 2 m à 2,5 m devant le lieu où sont situés les sarcophages,
- dans cette clôture, installation d'un portillon de 1 m de large qui sera fermé à clé, et ouvert lors de visites guidées pour permettre aux visiteurs de pénétrer sur un platelage bois sur pilotis, avec garde corps (poteaux bois et filins d'acier pour les rambardes), qui facilitera la vue sur l'ensemble du site archéologique,
- en option, pose d'un second platelage bois devant la clôture afin de mettre le sol de niveau et d'améliorer l'accessibilité du site,
- reprise paysagère du site (création de haies basses....)
- apport d'un gravillonnage calcaire pour séparer les sarcophages et les mettre en valeur,
- en option également, la possibilité d'une seconde ouverture pour le site (face au lavoir) en transformant la grille actuelle située dans ce passage en portillon.

Le coût global des travaux, si les 2 options étaient retenues par le Conseil de Quartier, s'élèverait à environ 26 500 TTC.

Le Conseil de Quartier ne souhaite pas pour l'instant ouvrir le second portillon en face du lavoir ; par contre, les membres du Conseil sont favorables à la mise en place du second platelage bois.

Les différents éléments du projet font apparaître les coûts prévisionnels suivants :

- clôture : 6 500 € TTC
- platelage : 3 500 € TTC
- traitement : 1 000 € TTC
- supports communication : 1 500 € TTC
- reprises des allées : 6500 € TTC
- second platelage bois : 3500 TTC

d'où un coût total de 22 500 € TTC ; ce projet et son coût prévisionnel sont validés à l'unanimité par les membres du Conseil de Quartier.

Les plantations ne pourront être réalisées qu'à l'automne 2014 ; leur montant s'élève à 2 000 € TTC.

### **Préparation des Ateliers Inter-Quartiers**

Comme le stipule la charte, les Ateliers Inter-Quartiers sont désormais annuels ; pour 2013, la date retenue est le samedi 30 novembre matin, à l'Hôtel de ville.

Le déroulé envisagé pour ces Ateliers est le suivant :

- o accueil café (à partir de 9h00)
- o présentation par chaque Conseil de Quartier du bilan de son activité (15 minutes maxi par Conseil de Quartier, échanges avec la salle compris)
- o témoignage de 2 autres collectivités sur leur expérience en matière de Conseils de Quartiers et échanges.

Le Conseil de Quartier devra donc désigner le ou les membres qui présenteront les actions de l'année 2012 - 2013. Lors de la prochaine réunion, le Conseil de Quartier préparera ce bilan. Un temps de présentation limité sera à respecter. A l'issue de la réunion un verre de l'amitié sera servi.

Bernadette Benaiteau propose au Conseil de Quartier de prolonger un peu ces Ateliers dans la convivialité : les membres des Conseils de Quartiers présents pourraient apporter quelque chose afin que tous ceux qui le souhaitent puissent manger ensemble et poursuivre les échanges.

Les membres présents approuvent cette proposition qui sera donc également faite aux 4 autres Conseils de Quartiers.

### **Organisation de la décoration des sapins de Noël (du Conseil de Quartier et de la Passerelle)**

Suite à la demande de Luc Renard, éducateur au centre social de la Passerelle, la décoration des 2 sapins de Noël du quartier, celui du parvis de l'église et celui implanté à la Passerelle, aura lieu le même jour et de façon coordonnée ; ainsi, les enfants des habitations collectives pourront participer aux décorations des 2 sapins.

Le départ est envisagé à partir de la Passerelle, en direction du parvis de l'église St Martin où les enfants pourront décorer le sapin installé par les Services Techniques. Puis ce sera le retour à la passerelle pour la décoration du sapin implanté près du centre social, avant de terminer la rencontre par un goûter. La date de cette décoration des 2 sapins sera fixée ultérieurement.

Les membres du Conseil de Quartier et les habitants souhaitant participer se réuniront le 26 novembre à 18 h 30 à la maison du quartier pour préparer les objets pour la décoration des sapins.

Il est rappelé que le Comité St Martin organise son marché de Noël les 23 et 24 novembre 2013 à la maison du quartier, 1 rue de Marennes.

## **Informations et questions diverses**

### ✓ Informations et réponses aux questions des réunions précédentes :

- **Boulevard Oscar Planat** : Bruno Allafort donne les résultats du comptage des véhicules qui a été effectué au mois de juin pendant une semaine par le Conseil Général. Ce comptage a mis en évidence le trafic, la nature et la vitesse des véhicules :
  - 6 600 véhicules par jour en moyenne
  - 322 poids lourds
  - 13 000 excès de vitesse en une semaine.

Suite à ce constat, des propositions techniques et réglementaires sont faites pour ce boulevard :

- à court terme :
  - interdire la circulation des poids lourds dont le tonnage est supérieur à 19 T dans le sens rond-point de Crouin – rond-point de la gare (seuls les bus et le service de ramassage des déchets auraient le droit de circuler),
  - aménager la partie la plus large du boulevard (entre le rond-point de la gare et l'école Paul Bert) avec des chicanes de stationnement pour faire ralentir les véhicules (tout en préservant le double sens de circulation).
- à moyen terme, un giratoire pourrait être réalisé au carrefour de la pharmacie.

Des membres du Conseil de Quartier s'interrogent sur l'aménagement de chicanes de stationnement vis-à-vis des pistes cyclables qui avaient été envisagées sur ce boulevard. Il est indiqué que l'idée d'aménager des chicanes de stationnement ne peut fonctionner que si les places sont réellement utilisées (notamment par les riverains). Si cela n'était pas possible, un aménagement cyclable pourrait peut-être permettre de réduire la largeur du boulevard (et donc de limiter la vitesse).

Afin de concerter sur ce projet, une réunion commune avec les Conseillers de Quartier et les riverains sera organisée pour présenter les propositions d'aménagement.

- **Bretelle d'accès à l'ancien hôpital depuis la rocade** : cette bretelle ne peut être ouverte à la circulation car il n'y a aucune possibilité de créer une voie de décélération aux normes de sécurité en vigueur. La DIRA (Direction Inter-régionale de Routes Atlantique) va d'ailleurs condamner l'accès à cette bretelle.
- **Avenue de Royan** : la Ville a demandé au Conseil Général (compétent car c'est une voie départementale) la mise en place d'une limitation de vitesse à 50 km/h entre la sortie de Cognac et l'entrée de Merpins. Une rencontre est également prévue avec le Conseil Général afin de voir ce qui peut être fait pour sécuriser cet axe.
- **Problème de non entretien de certains terrains au niveau du lotissement des hauts de St Martin** : le propriétaire des terrains concernés va être sollicité pour effectuer un débroussaillage.
- **City stade** : il sera déplacé fin novembre et installé sur le parking de l'ancien hôpital. Les ados de la Passerelle vont réfléchir à l'aménagement du futur site autour du City Stade et réaliser une maquette.
- **Question des finitions des aménagements des espaces verts de la Cité des Rentes, notamment concernant la mise en place des panneaux « interdits aux chiens »** : ces panneaux sont en cours de fabrication.
- **Toboggan cassé sur l'aire de jeux Jean Macé** : pour l'instant, il a été neutralisé. Les Services Techniques vont faire le tour des aires de jeux avec l'entreprise afin de voir quelles solutions techniques peuvent être trouvées par rapport aux problèmes de vandalisme ou de dégradations liées à une utilisation non conforme (utilisation des jeux par des adultes par exemple) car ce type de problème se pose régulièrement dans tous les quartiers.

✓ Nouvelles questions :

- Devant la Communauté de Communes, rue Paul Firino Martell, les arbres doivent être taillés (ils débordent au-dessus de la rue).
- Un habitant de la rue de Marennes indique que 4 places de stationnement ont été supprimées sans concertation des riverains pour faciliter l'activité d'une imprimerie (circulation des chariots élévateurs au moment des livraisons). Cette entreprise sera re-contactée afin de voir ce qui peut être fait par rapport à ses livraisons et à la circulation des chariots élévateurs.

**La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le jeudi 14 novembre à 19 heures.**

\*\*\*\*\*

**Membres du Conseil de Quartier présents:**

Mme Bernadette BENAITEAU, M. Patrice BOISSON, M. Philippe CLAUDE, Mme Véronique CLEMENCEAU, M. Christian COATES, Mme Bernadette DELPECH, Mme Viviane ESCALIER, Mme Marianne GANTIER, M. Albert GUET, M. Christian LACROIX, Mme Éliane LARGEAU, M. Didier LOMBARD, Mme Évelyne PAGE, Mme Sandrine POMMAY-LAURENT, M. Philippe ROY, Mme Jocelyne TESSERON, Mme Katia VALEGEAS

**Membre(s) du Conseil de Quartier excusé(s) :**

M. Dominique ARRAMY, Mme Isabelle GRAND-MORCEL, Mme Linda HUSSON, Mme Michèle LEONARD, M. Christophe PUECH

**Participaient également:**

M. Jean-François VALEGEAS, Conseiller Municipal  
M. Bruno ALLAFORT (responsable Études et travaux aux Services Techniques)  
Mme Nathalie GOURDET (service Agenda 21 - Démocratie Locale)

**Excusée :** Mme Dominique CHARMENSAT (élue référente du quartier St Martin)